

DECRET N° 2006- 541 DU 11 OCTOBRE 2006

portant affectation de Monsieur Honoré Gbodogbé ALOAKINNOU, Magistrat au Cabinet du Ministre de la Justice Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** le loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-395 du 31 juillet 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement Ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement ;
- Sur** rapport du Ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session des 08 et 10 août 2006 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 septembre 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Honoré Gbodogbé ALOAKINNOU Magistrat, est affecté au Cabinet du Ministre de la Justice Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement.

Article 2: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter du 14 septembre 2006 et sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 11 octobre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



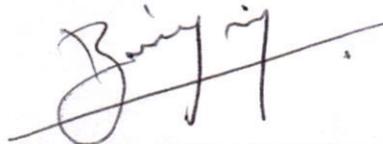
Dr Boni Y A Y I

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Ministre de la Justice chargé des
Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement,



Me Abraham ZINZINDOHOUE

Le Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du
Ministre du Développement, de l'Economie
et des Finances,



Sakinatou ABDOU ALFA OROU SIDI

Ministre intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 4 MDEF 4 MJCRI-PPG 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-